

L'actu

**GRANDANGOULÊME
AGIT POUR LA PLANÈTE**





P10
ÉQUIPEMENTS PUBLICS



P27
BIODIVERSITÉ



P16
SE DÉPLACER



P11
ÉQUIPEMENTS PUBLICS

P4 & P5
AGIR POUR LA PLANÈTE

Un engagement citoyen. •

P6 & P7
DES POLITIQUES
EN SYNERGIE

Schéma global. •

P8 & P9
TROIS QUESTIONS
À JEAN RÉVÉRAULT

Vice-président de GrandAngoulême
en charge de la transition
écologique et énergétique. •

P10 À P13
ÉQUIPEMENTS PUBLICS

GrandAngoulême donne l'exemple. •

P14 À P18
SE DÉPLACER

Des déplacements moins polluants. •

P19 À P21
LOGEMENTS

Des logements moins énergivores. •

P22 & P23
ÉCONOMIE
& AGRICULTURE

- Des entreprises qui consomment mieux.
- Une agriculture plus responsable. •

P24 & P25
ALIMENTATION

Manger mieux : un geste pour
la santé et pour l'environnement. •

P26 À P29
BIODIVERSITÉ

Préserver notre patrimoine
environnemental. •

P30 & P31
DÉCHETS

Les prévenir, les réduire
et les recycler. •



**P30
DÉCHETS**

L'actu

GRANDANGOULÊME L'ACTU HORS-SÉRIE 2019

Magazine de GrandAngoulême
25, bd Besson-Bey
16 023 Angoulême Cedex

Tél : 05 45 38 60 60

Fax : 05 45 38 60 59

contact@grandangouleme.fr

www.grandangouleme.fr

Directeur de la publication :

Jean-François Dauré

Ligne éditoriale :

Jean-Luc Chaput

Directeur de la rédaction :

William Denizet

Coordination du magazine :

Service communication

Rédaction :

Sylvie Baré

Photographies :

flowvélo • freepik • istock • William
Denizet • Carole Richard

Conception ligne graphique & maquettage :

Agence Maïa
www.maia-creation.com

Couverture :

Créatech

Distribution :

Adrexo

Impression :

Médiaprint

Imprimé à 79 500 exemplaires
sur papier PEFC
Encres d'origine végétale
ISSN : 2266-5382

Tous droits de reproduction
réservés.



Retrouvez toutes les actus
de GrandAngoulême sur les
réseaux sociaux



ÉDITO



Espace test agricole, au centre hospitalier Camille Claudel.

GRANDANGOULÊME MISE SUR L'AVENIR



C'est une évidence, nos enfants et nos petits-enfants ne vivront pas comme les générations passées. Le consumérisme à l'excès, le recours sans limites aux énergies fossiles, les émissions massives de CO2 dans l'atmosphère, la prolifération des déchets – notamment des plastiques –, les substances toxiques dans nos assiettes, le gaspillage alimentaire, tout cela doit appartenir au passé. C'est l'avenir de notre planète et de l'humanité qui est tout simplement en jeu...

Pour autant, cela signifie-t-il vivre moins bien ? Sûrement pas !

Depuis plusieurs années déjà, GrandAngoulême inscrit son action dans une démarche écologique et plus largement de développement durable.

Pour nos concitoyens, cela doit se traduire par un environnement préservé, par une alimentation plus saine et respectueuse de notre biodiversité, par des économies sur leurs dépenses énergétiques, par une mobilité respectant mieux la qualité de l'air.

Ce numéro de « L'actu » hors série a pour vocation de vous présenter l'ensemble des actions, initiatives et

projets portés par GrandAngoulême dans ce sens.

Mais pas seulement. Nous avons également tenu à mettre en avant les réalisations nombreuses de nos communes qui vont dans la même direction.

Car la lutte contre le réchauffement climatique et les transitions écologique et énergétique sont au quotidien l'affaire de tous : collectivités, entreprises, particuliers...

Enfin, je suis persuadé de l'impact sur notre économie et sur l'emploi des politiques que nous mettons en œuvre à cet effet.

Je ne donnerai qu'un seul exemple : notre territoire s'impose d'ores-et-déjà comme leader pour le stockage de l'énergie solaire par des piles à hydrogène. Une technologie inédite impulsée par la société Nexeya Systems dans le futur technoparc Krysallide. Il y a gros à parier sur les développements futurs de celle-ci auprès des professionnels, des particuliers ou dans les transports.

Agir pour la planète est une obligation, c'est aussi une très belle opportunité ! ●

Jean-François DAURÉ
Président de GrandAngoulême

ENGAGEMENT CITOYEN

DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE... NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !



○ ○ ○

*Défendre la richesse
et la diversité de notre
patrimoine naturel,
adopter de nouveaux
gestes plus respectueux
de l'environnement, être
curieux des opportunités qui
s'offrent à nous pour rendre
l'avenir plus serein, ce sont
des challenges qui nous
concernent tous.
Avec ses communes,
ses élus, ses citoyens, ses
techniciens et ses entreprises,
GrandAngoulême s'est attelé
depuis plusieurs années
à ces chantiers essentiels pour
l'avenir de tous et de chacun.*



COMPRENDRE LES ATTENTES DES CITOYENS...

Le Conseil de Développement, instance de démocratie participative composée de plus de 100 citoyen.ne.s bénévoles, a été saisi en 2018 par la Communauté d'Agglomération pour faire des propositions sur **Le Plan Climat Air Energie Territorial** (voir p. 13).

Le groupe de bénévoles du conseil de développement qui travaille sur cette thématique a souhaité comprendre les attentes des habitants et des habitantes de tout âge de l'agglomération en mettant en place différents projets et en allant à leur rencontre :

- Une rencontre citoyenne territoriale à Brie, en janvier 2019.
- Une opération "porteur de paroles", à l'Alpha en février 2019, autour de la question du changement climatique et de la transition énergétique :
Le changement : c'est qui ?
C'est quoi ? C'est quand ?

Plus de 230 témoignages ont été recueillis dont 98 témoignages de jeunes scolaires !

Ces témoignages montrent :

- Une **véritable prise de conscience** sur les effets du changement climatique et une volonté d'agir en urgence et de changer de modèles de société et de comportements.
- La **nécessité de politiques volontaristes collectives** sur les besoins fondamentaux (Transport en commun, santé, habitat, énergie, agriculture, lutte contre la pollution, consommation...).
- La nécessité de **changer individuellement nos comportements** (consommation, gestion de l'eau, des déchets ...).
- L'importance de **l'éducation** sur ces sujets, informer et communiquer pour tous.
- Le soutien à **l'innovation**, à l'expérimentation de projets sur notre territoire.
- L'importance de la solidarité, de **la cohésion sociale** : mieux expliquer les coûts financiers, les taxes, mettre en place des aides financières incitatives.

« Difficile de trouver des idées et des solutions pour changer de cap, car avec l'urgence du moment, on est désespéré. Ça touche ma génération et celles futures. C'est un héritage dur à porter ! » **Cyprien, 19 ans**

« Le changement, c'est partager d'avantage et consommer moins. » **Catherine, 49 ans**



...ET LEUR PERMETTRE DE S'ENGAGER

Les évolutions législatives de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, facilitent l'implication des citoyens et des collectivités dans le développement de projets d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de la dynamique TEPOS (voir p. 22), GrandAngoulême, a mis en place un plan d'actions qui permet aux citoyens de participer aux projets d'énergie renouvelable sur le territoire. Une ambition qui permet d'ancrer fortement les projets au territoire mais aussi d'en percevoir localement les retombées économiques. Ce plan d'actions se décline en deux idées principales.

La promotion et le développement du financement participatif

Le financement participatif permet au citoyen désireux de soutenir financièrement des projets d'énergies d'investir dans une nouvelle pratique d'épargne.

Le soutien à la création d'une société locale citoyenne

Depuis le début de l'année, une trentaine d'habitants travaillent à la constitution d'une société citoyenne qui porterait des projets d'énergie renouvelable sur le territoire. Après une présentation de chaque filière d'énergie renouvelable, les participants vont se pencher sur le potentiel du territoire et les filières qu'ils souhaiteraient développer. Des échanges avec des porteurs de projets seront organisés afin que le groupe puisse s'enrichir des retours d'expériences des autres territoires où des sociétés citoyennes ont été créées.



Pour en savoir plus sur les projets citoyens d'énergie renouvelable sur notre région : www.youtube.com/watch?v=h5S2Fm42-MU



EXEMPLES

Les ombrières du parking STGA

180 000 € ont été collectés en financement participatif.

Les ombrières du parking CARAT

La campagne de financement est ouverte.

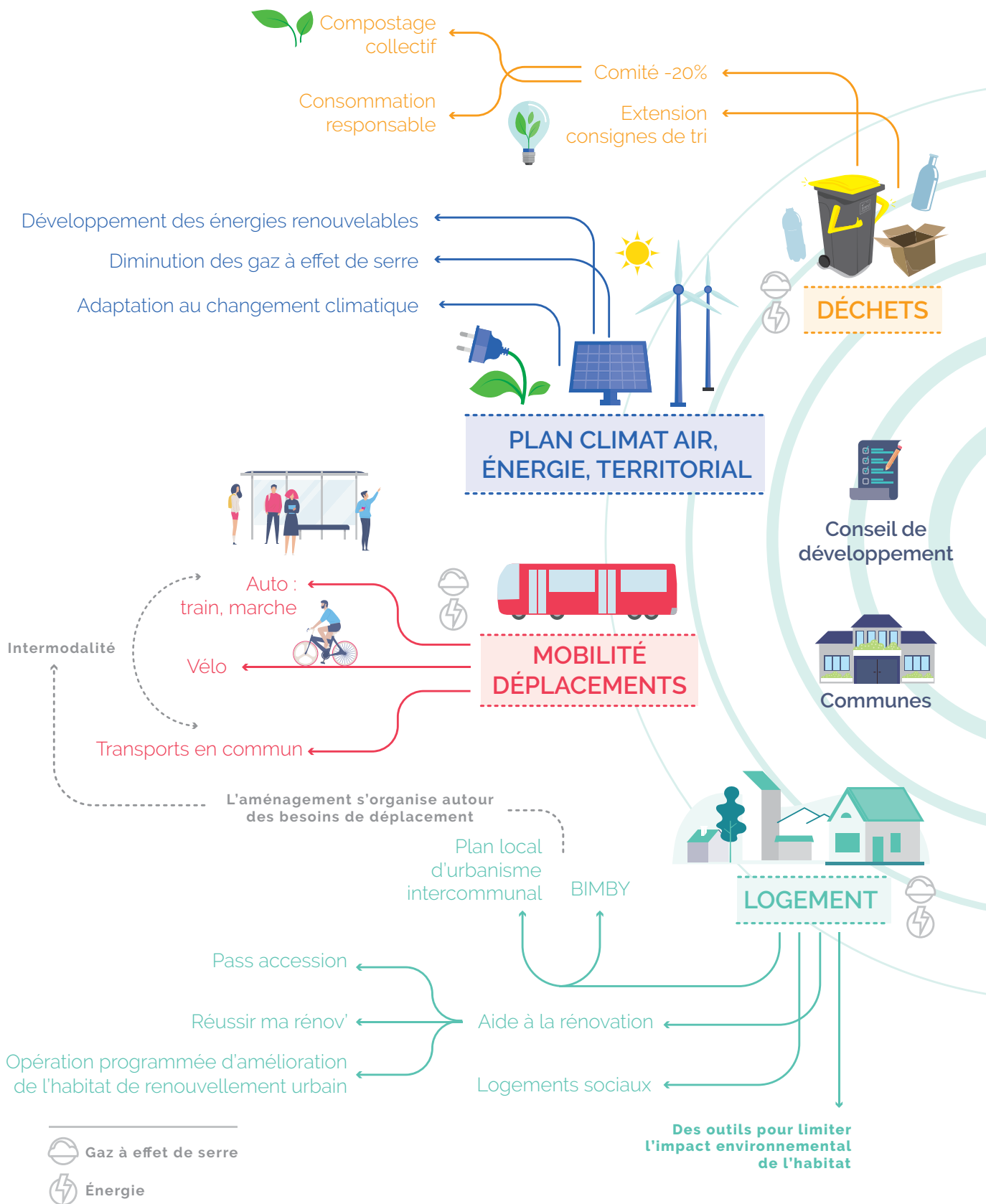
La centrale au sol Nersac

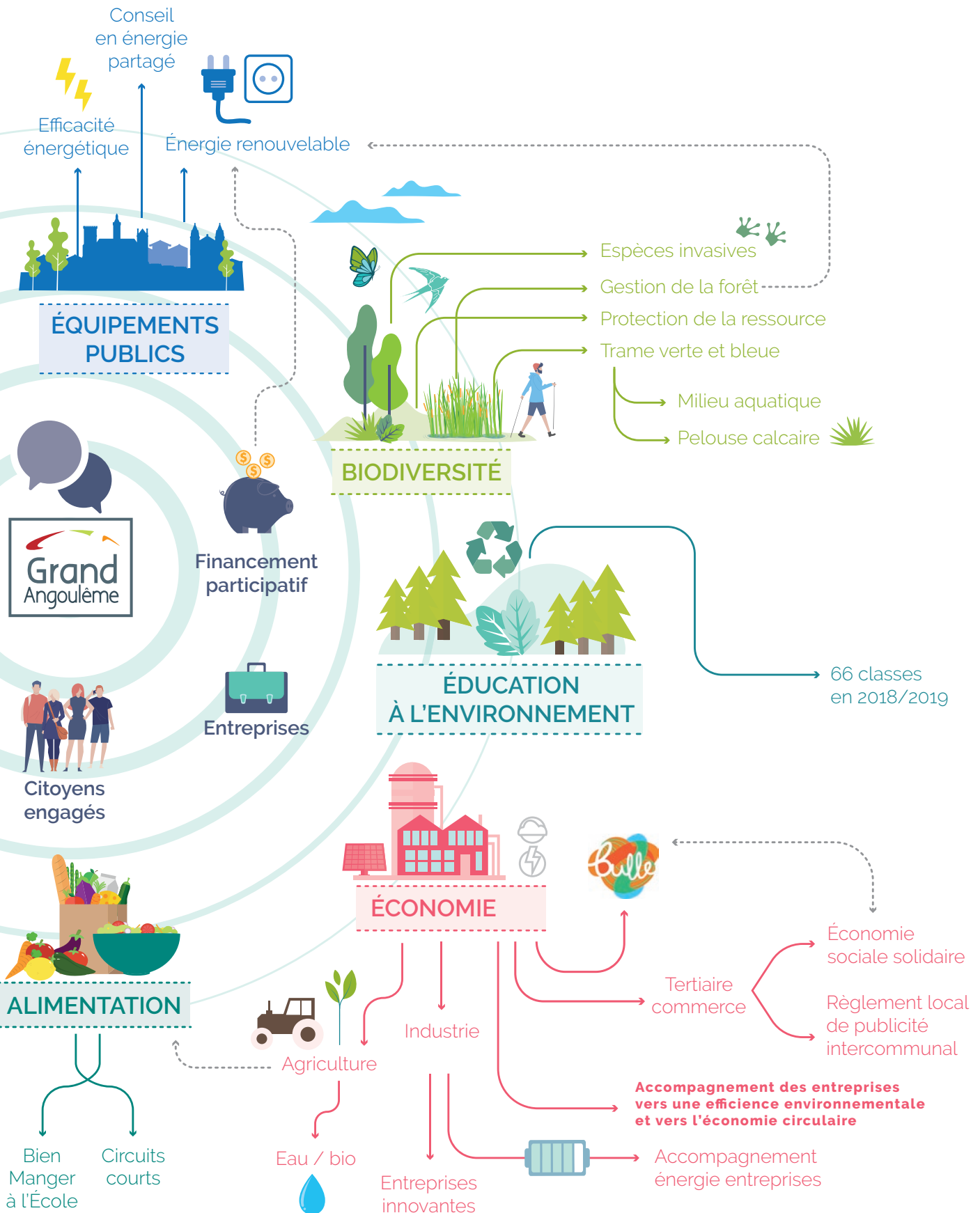
La campagne de financement est ouverte sur Lendopolis.

Des entreprises qui investissent sur la transition énergétique

GrandAngoulême accueille sur son territoire des entreprises locales, nationales et internationales qui consacrent une partie de leurs activités à des vecteurs de la transition énergétique : Nidec Leroy-Somer, Nexeya, Naval Group, Schneider Électric, sans oublier Saft qui intègre le consortium franco-allemand "airbus des batteries". ●

DES POLITIQUES EN SYNERGIES





À LA UNE



GRANDANGOULÊME AGIT POUR LA PLANÈTE

○ ○ ○



3 QUESTIONS À JEAN RÉVÉRAL, vice-président en charge de la transition énergétique et écologique

L'actu : GrandAngoulême a-t-il une légitimité face à l'urgence climatique ?

J.R. : Plus encore que la légitimité, l'agglomération en a l'obligation ! L'obligation morale d'abord, car, si nous profitons aujourd'hui pour la plupart d'entre nous, d'un confort de vie sans précédent dans l'histoire, les plus jeunes et les générations qui viendront seront confrontés, si nous n'agissons pas, à des menaces qui sont déjà perceptibles. Selon Jean Jouzel, ex vice-président du GIEC, les deux tiers des français subiront dès 2040 des événements climatiques extrêmes, tempête, sécheresse, inondations.... Chiffrée par les assurances, cette menace se mesure en milliers d'euros par habitant.

Obligation réglementaire ensuite, liée à ses compétences en termes de mobilités, de déchets, d'énergies, de logement, mais aussi à la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (C.A.E.T.).

Quels sont les principaux leviers d'actions de l'agglomération ?

J.R. : Le PCAET indiquera la route à suivre, il sera la boîte à outils pour que tous les acteurs du territoire jouent leur rôle, entreprises, citoyens, communes et bien entendu l'agglomération. Lutter contre le dérèglement climatique, c'est agir pour réduire la consommation d'énergies fossiles (gaz et pétrole) et réduire les gaz à effet de serre. Cela passe par la rénovation thermique des bâtiments et le développement des nouvelles mobilités.

Ce qui vaut alors pour le climat vaut aussi pour le pouvoir d'achat. Si rien n'est fait dans des délais très courts, la facture énergétique actuelle du territoire (environ 3800€ par habitant) pourrait doubler dans les quinze prochaines années. Il sera également nécessaire de tout faire pour séquestrer le carbone en favorisant les plantations végétales (arbres et cultures). Avec ses budgets – transports déchets, eau – et le budget général, avec les compétences professionnelles de ses agents, GrandAngoulême dispose de moyens pour s'adapter aux changements climatiques.

Comment envisagez-vous la place du citoyen au côté de l'agglomération, et comment accompagner les initiatives citoyennes ?

J.R. : La transition, c'est passer d'un monde à un autre. Pour l'engager et la réussir il faut embarquer tout le monde car nous sommes tous dans le même bateau : ça ne peut pas être une galère pour les uns et une croisière pour les autres. Pour conduire cette démarche de démocratie constructive, nous utiliserons tous les moyens classiques et contemporains. À l'instar du débat sur les déchets charentais mené entre 2015 et 2017, nous veillerons à ce que chacun, individuellement ou collectivement, accède à l'information et dispose de toutes possibilités d'exprimer ses préoccupations, afin que les meilleures décisions soient prises au bénéfice des vivants d'aujourd'hui et de demain.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

GRANDANGOULÊME DONNE L'EXEMPLE



Fortement engagée pour la transition énergétique et le développement durable, l'agglomération a entrepris depuis quelques années de revoir en ce sens le fonctionnement de ses équipements. Elle accompagne également les 38 communes dans cette démarche.

○ ○ ○

PRIVILÉGIER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR SES PROPRES BÂTIMENTS

Jouer la carte du photovoltaïque

Un bâtiment exemplaire pour la STGA

Depuis 2010, l'équipement de ce bâtiment est sans cesse amélioré dans l'objectif d'un **fonctionnement plus durable** : station de recyclage des eaux de lavage et récupération des eaux de pluie pour le lavage des bus, amélioration énergétique - remplacement de l'ensemble des menuiseries et des mur - rideaux, isolation et suppression des infiltrations de la toiture terrasse et mise en place d'une ventilation avec récupération de calories, mise en service d'une chaudière à bois...

Dernière étape de cette transformation vertueuse : **la construction d'ombrières de parking photovoltaïque.**

Contre une redevance (12 000 €/an), GrandAngoulême met le parking STGA à la disposition de la société Technique Solaire. Cette société est l'investisseur et la propriétaire de la centrale et en assure l'entretien. Dès ce printemps, en plus



de produire de l'électricité renouvelable qui sera injectée sur le réseau de distribution public d'électricité, ces ombrières protégeront les bus des intempéries et du soleil. **Le projet a été en partie financé par les citoyens du département** et des départements limitrophes.

- Nombre de panneaux : **6 100**
- Surface des ombrières : **10 200 m²**
- Production électrique équivalente à la consommation annuelle d'environ 1000 foyers.
- Investissement : **environ 2 000 000 €, porté par Technique Solaire.**

Un autre projet du même type, ouvert au financement participatif est programmé pour l'été 2019 sur les parkings de l'espace Carat, avec la société Reden Solar.

 **Patrick Ourly**
p.ourly@grandangoulême.fr

À la station d'Épuration de Fléac,
un parc de panneaux
photovoltaïques au sol sur
une zone enherbée d'environ
1 300 m², depuis octobre
dernier. L'électricité produite est
directement consommée par
la station d'épuration.

800 panneaux
qui assureront
environ 20 % de
la consommation
électrique
de la station
d'épuration

- 23 000 €
sur la facture
d'électricité
chaque année

Projet
financièrement
rentabilisé en
- de 5 ans

Production
équivalente à
la consommation
électrique
d'environ
92 foyers/an



**Des ombrières de parking
photovoltaïque équiperont bientôt
le parking de Nautilus,**

pour une même destination
d'autoconsommation, après
de nombreuses actions de maîtrise
de l'énergie qui ont permis
une diminution des consommations
énergétiques de Nautilus de 37 %
en 10 ans.

...et d'autres énergies non fossiles

Les travaux de modernisation de la **station de pompage et de traitement du "Pontil"**, qui assure l'approvisionnement en eau potable d'une partie des communes de l'agglomération, comprend l'installation d'un système de chauffage réalisé par **une pompe à chaleur eau / eau** afin d'utiliser la température quasi constante de la rivière pour le chauffage et le rafraîchissement. Ces travaux s'effectuent par ailleurs avec les précautions nécessaires pour limiter leurs effets sur la faune.

Expérimenter une nouvelle solution de stockage d'énergie,

pour Krysalide, futur lieu d'accueil des start-up et des entreprises porteuses d'innovation, qui bénéficie du label d'efficacité énergétique Effinergie 2017 :

Le principe est de stocker les surplus d'énergie produits par les panneaux photovoltaïques grâce à **une pile à hydrogène**, puis de la restituer lorsque les énergies renouvelables ne produisent pas suffisamment par rapport à la consommation du bâtiment sous forme d'électricité ou, en complément, sous forme de chaleur.

À terme, ce principe pourra être déployé sur d'autres applications hors industrie, puis dans la mobilité et dans l'habitat.



LA PAROLE À GÉRARD DEZIER

**Vice-Président de GrandAngoulême en charge des travaux
et des équipements sportifs communautaires**

« Pour chaque nouvel équipement, GrandAngoulême va plus loin que la réglementation thermique et exige des performances énergétiques et environnementales supérieures. »

SOUTENIR LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION POUR UN FONCTIONNEMENT PLUS DURABLE

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Après un bilan des consommations d'énergie, un accompagnement objectif et indépendant, un plan d'actions personnalisé et une assistance technique sur le long terme : le conseiller GrandAngoulême, travaille avec les différents partenaires et aide dans la recherche de subventions.

Les communes peuvent réaliser gratuitement des études de faisabilité sur les projets d'installation d'énergie renouvelable avec l'aide du Centre régional des énergies renouvelables.

EXEMPLES

Un nouveau groupe scolaire très respectueux de l'environnement à l'Isle-d'Espagnac

Construit en matériaux le plus possible "bio sourcés" (ossature bois et isolation paille et laine de bois) **le bâtiment est conçu pour consommer peu d'énergie.** Sa chaufferie bois est mutualisée avec la salle de sports voisine, son éclairage et sa ventilation sont les plus naturels possibles. Ce bâtiment à énergie positive (BEPOS) n'entraînera plus chaque année de dépenses de fluide pour la commune, mais **produira des recettes** grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur son toit.

Mais aussi

À Garat, la nouvelle salle polyvalente équipée de 210 m² de panneaux photovoltaïques et de 9 luminaires solaires autonomes à led de la Société Fonroche sur le parking.

À la Couronne des panneaux photovoltaïques sur l'école primaire Jacques-Prévert, le Groupe Scolaire Marie-Curie et la centrale de production locale d'énergie photovoltaïque du site de La Pinotière.

À Nersac, une centrale photovoltaïque de 30 hectares, en cours de construction.

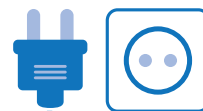
À Roulet, des panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes.



Le groupement d'achat d'énergie

La dépense énergétique représente en moyenne 5% du budget de fonctionnement d'une commune. Depuis 2015, GrandAngoulême accompagne les communes et les structures publiques du territoire en leur proposant d'adhérer au groupement d'achat d'énergie coordonné par l'agglomération. L'objectif de ce groupement est **d'optimiser les prix et de limiter l'augmentation de la facture énergétique** des adhérents, mais aussi d'apporter une sécurité technique et juridique dans un marché en mouvement permanent.

	Nb adhérents	Nb de sites	Conso
Électricité	41	2 500	47 000 MWh/an
Gaz naturel	24	290	42 000 MWh/an



FOCUS

Transition énergétique

Pour contribuer à la transition énergétique, la Ville d'Angoulême mène un plan d'actions ambitieux allant d'études pour la rénovation énergétique de 40 bâtiments à la construction de chaudières biomasses.

DES OUTILS POUR PRÉPARER UN AVENIR PLUS DURABLE

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

- On ne peut organiser avec pertinence **la mobilité** sans prendre en compte **l'habitat, le tissu social et les activités économiques**, et vice-versa. Le PLUI permet de prendre ces liens en compte. Un diagnostic approfondi a permis de mettre en lumière un gisement foncier considérable dans le tissu urbain pour **construire des habitations en consommant beaucoup moins de nouveaux espaces**. (logements vacants, "dents creuses", potentiel de divisions foncières, friches urbaines).
- Les zones d'extension future de l'urbanisation ont été délimitées **en continuité directe du centre-ville**, du centre bourg. Les villages et hameaux ont été maintenus dans leur enveloppe bâtie actuelle.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH)

- En conformité avec les objectifs du PLUI et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le PLH définit pour une période de six ans les orientations et priorités de GrandAngoulême afin de répondre aux **besoins en logements et en hébergements des habitants du territoire**. Il couvre aussi bien le logement public que privé.
- Le prochain PLH couvrira la période 2020-2026. Parmi les objectifs prioritaires, les enjeux de transition énergétique feront l'objet d'une attention particulière afin de **favoriser des constructions durables et peu consommatrices d'énergie**. La transition énergétique portera également sur le parc ancien public et privé : amélioration du niveau de confort actuel des logements et diminution de la part du poste énergie dans le budget des ménages.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Élaboré en 2019 par GrandAngoulême avec les acteurs et citoyens du territoire, le PCAET permettra de **mettre en place des actions complémentaires** à celles présentées dans ce magazine afin de participer à l'enjeu mondial relatif au climat et à **réduire la facture énergétique du territoire** dans tous les domaines : réduction des consommations énergétiques, rénovation énergétique des bâtiments, mobilités alternatives à la voiture individuelle, économie circulaire, relocalisation de la production locale d'énergie renouvelable,...

FOCUS

La trame verte et bleue (TVB)

TVB est un réseau écologique formé de terrains (prairies, forêts, parcs et jardins municipaux ou jardins des particuliers, bois...) de rivières et de ruisseaux qui permet aux espèces de trouver les conditions favorables à leur survie sur le territoire.

La TVB est donc un outil d'aménagement durable qui doit contribuer à enrayer la perte de la biodiversité en prenant en compte les activités humaines. Elle doit donc participer au bon fonctionnement des habitats naturels, et permettre aux espèces animales et végétales de se déplacer pour assurer leur cycle de vie et favoriser leur capacité d'adaptation. ●

LA PAROLE À VINCENT YOU

Vice-Président de GrandAngoulême en charge du PLUI, habitat et déplacements

« Le nouveau PLUI présente un changement de cap politique : stopper l'extension urbaine anarchique et répondre aux besoins en matière de logement au sein du tissu bâti existant. »



SE DÉPLACER

DES DÉPLACEMENTS MOINS POLLUANTS



En renouvelant son offre de mobilité, réseau du bus, services vélos... baptisée Möbius, en privilégiant l'intermodalité et les solutions alternatives à la voiture, GrandAngoulême entend permettre à chacun d'accéder aux espaces de vie et de travail, aux commerces et aux services sur le territoire, tant pour les zones urbaines que pour les secteurs plus ruraux, tout en luttant contre la pollution atmosphérique.

○ ○ ○

UN NOUVELLE OFFRE DE MOBILITÉ, MÖBIUS

Dès septembre, l'offre de mobilité de GrandAngoulême devient Möbius : réseau de bus, services vélos, transport à la demande... Cette offre est pensée pour **répondre aux enjeux actuels de mobilité**, au niveau des secteurs desservis (nouveau périmètre de l'agglomération, parcs d'activités, gare d'Angoulême...) et du niveau de service offert (amplitudes horaires, fréquences de passage...).

Le réseau de bus

- **2 lignes de Bus à haut Niveau de Service** qui bénéficient d'aménagements de voiries (voies bus, systèmes de priorité aux carrefours) sur une partie de leurs tracés afin de garantir la performance du transport (régularité, vitesse commerciale, qualité des espaces aux stations, équipement moderne et confortable...). L'offre de service associée est également élevée (amplitude et fréquence de passage plus importantes que le réseau actuel).
 - La ligne A : Ruelle-sur-Touvre à La Couronne
 - La ligne B : Soyaux à Saint-Michel
- Avec **64 stations** ce BHNS desservira 8 communes. Soit 35 000 personnes et 25 000 emplois.
- **10 lignes majeures** en étoile et 1 ligne express permettent de relier les centres-villes des communes les plus importantes en termes de population à la ville-centre.
- **5 lignes relais** assurent un maillage fin du territoire, en interconnexion avec les lignes majeures ou les lignes BHNS.
- Une offre de proximité en **transport à la demande** (taxibus) sur réservation, d'arrêt à arrêt interconnecté aux lignes BHNS ou aux lignes majeures. Douze périmètres ont été définis, en concertation avec les communes.
- Une offre de transport **aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap**, un transport d'arrêt à arrêt sur toutes les lignes du réseau au même prix que le réseau.
- **Un matériel plus respectueux de l'environnement.** Validés par plus d'une année de test en situation réelle, 26 bus hybrides ont été achetés pour les lignes BHNS.



De nouveaux services

- **Une nouvelle billettique** : renouvellement des valideurs, installation de distributeurs automatiques, nouveaux supports sans contact rechargeables (cartes, tickets, téléphone) plus écologiques, et prenant en compte l'intermodalité (voir p. 17).
- **Une agence des mobilités**, relais d'information sur l'ensemble de l'offre de transport sur le territoire et l'intégration d'une e-boutique au site internet.
- **Des abris neufs pour un meilleur confort**, avec de nouvelles bornes d'information voyageur en temps réel et une connexion wifi dans certains abris BHNS.

i Pour plus d'informations : agence mobilité – place du champ de mars – 05 45 65 25 25 – infos.clients@stga.fr carte du réseau sur : <http://www.stga.fr/node/17>

FOCUS

Quid du covoiturage ?

Alternative performante aux transports collectifs, pour des secteurs ou liaisons moins bien desservis, à certains horaires, la pratique du covoiturage dispose de places sur le territoire de GrandAngoulême, par exemple :

À Champniers, aux Chauvauds : 21 places de stationnement (réalisée par le CD16 et entretenue par la commune).

À Roullet : aux Berguilles : 22 places de stationnements plus deux dédiées aux personnes à mobilité réduite. (initiée par l'ancienne CDC, réalisée par GrandAngoulême avec cofinancement CD16).

Une étude est en cours pour définir la stratégie de l'agglomération sur le sujet.

LA PAROLE À MICHEL GERMANEAU

Conseiller délégué de GrandAngoulême à la réalisation du BHNS et à la restructuration du réseau transports

« Les lignes BHNS, grâce à l'aménagement d'une partie de leur tracé, vont améliorer la performance du transport : temps de parcours, régularité, qualité des espaces aux stations et dans le bus... »



Quelques chiffres

Pour les habitants de GrandAngoulême (enquête mobilité 2012) :

74 %

des déplacements quotidiens sont réalisés en voiture que ce soit en tant que conducteur (64%) ou passager (10%)

18 %

des déplacements sont effectués à pied

5 %

des déplacements sont effectués en bus



VÉLO : UNE POLITIQUE CYCLABLE VOLONTARISTE...

...initée par GrandAngoulême, en termes d'itinéraires, d'équipements de stationnements, de services de location, d'animation et de sensibilisation.

Möbius, mon service Vélo

Le service public de locations de vélos de GrandAngoulême proposera plus de 500 vélos dès juillet 2019, dont plus de 90% à assistance électrique et de nombreux vélos pliants.

 mobilicycle.fr



Des aménagements cyclables qui se développent

GrandAngoulême participe aux travaux des communes qui réalisent des aménagements cyclables sur des itinéraires identifiés au schéma cyclable d'agglomération.



La piste cyclable réalisée sur le Pont de Roffit à Gond-Pontouvre.
Un projet d'aménagement est en cours à La Couronne, Route du Jonco.

Flow Vélo : un bel itinéraire pour le tourisme à vélo

Aux portes du Sud-Ouest, cette **véloroute chic et bucolique, longue de 290 km**, relie l'île d'Aix en Charente-Maritime à Thiviers en Dordogne. À partir de Rochefort, elle flirte avec le fleuve Charente pour un voyage ressourçant, sillonne un décor de vignes, passe par Saintes, Cognac, Angoulême avant d'emprunter la voie verte "La Coulée d'Oc" et de faire une incursion dans le Parc Naturel Régional du Périgord. La **Flow Vélo traverse le territoire du GrandAngoulême de Mornac à Sireuil**.

 www.laflowvelo.com



Quelques chiffres

Pour les habitants de GrandAngoulême (enquête mobilité 2012) :

1 % seulement des déplacements du quotidien sont réalisés à vélo (contre 8% sur l'agglomération de La Rochelle ou 3% à Niort),

la moitié des déplacements internes au bassin de vie de l'Angoumois font moins de 3 km.

Le soutien de l'agglomération aux associations et à leurs animations

Vélocité de l'Angoumois propose des actions de conseils (aux communes, aux cyclistes...) et des animations ("24h de Vélocité", Vélorutions, etc.)

 www.velocite-angoumois.org

La Cyclofficine d'Angoulême anime des ateliers participatifs et solidaires de réparation de vélos.

 www.cyclofficinedangouleme.org/

FOCUS

De belles initiatives

À Gond-Pontouvre, des travaux sur le Pont de Roffit

ont permis d'assurer et de sécuriser la continuité du tracé de la "Flow Vélo" qui rejoint la coulée verte puis l'ouest et le sud de la Charente.

Depuis 2008, la commune de Brie a mis en place le caravélo,

un ramassage scolaire à vélo pour les élèves des écoles maternelles et primaires du bourg et pour l'école de la Prévôtterie (environ 5 km), qui initie les élèves à la sécurité routière et à la transition énergétique.

DES MODES DE TRANSPORT COMBINÉS POUR EN FACILITER L'UTILISATION

Pour faciliter l'utilisation successive ou alternative de plusieurs modes de transports, et en accroître ainsi la performance globale, GrandAngoulême s'appuie sur deux grands types d'actions.

La mise en place de services facilitant l'utilisation de plusieurs modes de transports

Des tarifications étudiées...

...pour favoriser l'usage combiné des réseaux régionaux et du réseau urbain sont proposés aux usagers. Par exemple, les abonnés CARTRANS ou SNCF peuvent bénéficier d'une **réduction de 50%** sur le tarif STGA. D'autres possibilités de réductions existent, entre autres pour les scolaires et les étudiants.

 **agence mobilité – place du champ de mars –**
05 45 65 25 25 – infos.clients@stga.fr

Un calculateur d'itinéraire à l'échelle régionale, Modalis

Modalis (disponible en format site ou application) indique à l'utilisateur les modes de transports disponibles entre son point de départ et d'arrivée ainsi que les horaires et points de correspondances. Les fonctionnalités de cet outil seront progressivement développées en intégrant notamment une information en temps réel, le guidage de l'utilisateur, etc. **Un accès direct au calculateur d'itinéraire Modalis peut être intégré à n'importe quel site internet.**

 www.modalis.fr



L'aménagement d'espaces de correspondances entre les différents types de transport

Le pôle d'échanges multimodal de la gare d'Angoulême

Le parvis Est de la gare a été repensé pour mieux accueillir les voyageurs, mais aussi de nombreux types de transport. Des aménagements cyclables, des voies réservées aux bus, un abri vélo sécurisé et un nouveau parking ont fait leur apparition. Afin de faciliter l'accès à la gare en voiture et désengorger le quartier, **il sera possible de s'y rendre par le quartier de L'Houmeau.** Ce parvis Ouest permettra l'accès à la passerelle et à la médiathèque l'Alpha. Il proposera aux voyageurs des informations et des distributeurs automatiques de titres de transport SNCF. Deux parkings, pour un total de 265 places, seront construits par Effia.

La création d'un autre pôle d'échanges est en projet à La Couronne : il associera notamment une halte ferroviaire, une station BHNS et des parkings pour les voitures et les vélos.



Des zones d'échange de proximité

Associés au nouveau réseau de bus et au BHNS, **quatre parkings-relais, surveillés par vidéo-protection, sont aménagés pour faciliter l'intermodalité** entre les voitures ou les vélos et les bus : 3 chênes, Girac, Carat, ZI 3 Basquiers.

Des parkings vélos, sous formes de consignes individuelles, d'arceaux couverts ou non, sont également déployés à proximité de certains arrêts de bus.

LA PAROLE À VÉRONIQUE DE MAILLARD

Vice-Présidente de GrandAngoulême en charge des Mobilités

« Cette nouvelle offre de mobilité marque la volonté forte des élus de faire entrer GrandAngoulême dans un nouveau développement, au service des habitants et de l'activité économique du territoire, dans le respect de l'environnement et des dépenses de la collectivité. »

GRANDANGOULÊME S'ENGAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES POUR DYNAMISER LES PLANS DE MOBILITÉ LOCAUX

Obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2018 pour les entreprises regroupant plus de 100 salariés sur un site, les plans de mobilité visent à **favoriser des pratiques plus économes et plus respectueuses de l'environnement pour les déplacements liés aux activités professionnelles** : déplacements domicile-travail des salariés, mais aussi déplacements professionnels ou internes à l'entreprise, accès des clients / visiteurs, livraisons / fournisseurs, etc.

GrandAngoulême s'engage pour inciter, accompagner et dynamiser les plans de mobilité locaux en proposant :

- Un accompagnement technique aux établissements.
- Une tarification réduite sur les abonnements bus et vélos Möbius.
- Un challenge de la mobilité au cours de la semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre chaque année, en partenariat avec l'Ademe.

 mobilite-grandangouleme.fr
Contact : dtm@grandangouleme.fr

EXEMPLE

Le plan de mobilité du Centre Hospitalier d'Angoulême et de ses 2 500 salariés

GrandAngoulême accompagne la mise en place de ce plan de mobilité qui s'inscrit dans un projet d'établissement concernant le développement durable. Cette démarche initie également un dialogue dans la durée entre collectivités et permet notamment d'accompagner les travaux et l'arrivée du BHNS sur le site de l'hôpital. Plus largement **les actions identifiées visent à améliorer les conditions d'accès et optimiser le stationnement**, favoriser la pratique du vélo et du covoiturage pour venir sur le site, ainsi que l'accès des véhicules électriques.



FOCUS

Challenge de la mobilité du 16 au 22 septembre

Orchestré par l'ADEME Nouvelle Aquitaine et relayé par les collectivités qui le souhaitent, ce concours inter-entreprises incite les salariés à **venir travailler autrement que seuls dans leur voiture** pour un jour ou plusieurs au cours de la semaine de la mobilité (du 16 au 22 septembre) : bus, train, vélo, covoiturage, marche, télétravail. Sont déclarés gagnants les établissements dont le taux de salariés participant est le plus élevé. En 2018, les gagnants étaient : le conseil départemental de la Charente, la chambre des métiers et de l'artisanat, la SA le Foyer et Charente Numérique.



 Pour plus d'informations www.challengedelamobilite.com

Quelques chiffres

Sur le territoire de GrandAngoulême, les transports sont responsables de :

47%

des émissions de gaz à effet de serre, responsables des dérèglements climatiques

30%

des dépenses en énergie

48%

des émissions d'oxyde d'azote

35 %

des émissions de particules fines. ●

DES LOGEMENTS MOINS ÉNERGIVORES



Afin de participer à l'effort de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de Gaz à effet de serre du territoire, Grand'Angoulême a mis en place plusieurs dispositifs d'accompagnement des ménages afin de les encourager à réaliser des travaux de rénovation de leurs logements, de l'achat d'un logement aux gestes économes à adopter en passant par les travaux.

○ ○ ○

FAVORISER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ TOUT EN AMÉLIORANT LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le Pass'accession

Une aide financière de 5 000 € à 7 000 €* pour faciliter l'accession à la propriété pour un bien de plus de 30 ans situé sur le territoire de l'Agglomération et en zone urbaine. La rénovation devra permettre une amélioration de la performance énergétique de 25 %.

Les bénéficiaires de Pass'accession, une cinquantaine par an, sont aussi accompagnés techniquement et financièrement (avec l'ANAH) sur le projet de rénovation, du montage du dossier jusqu'au suivi des travaux.

Objectif : réinvestir les centres bourgs dans un souci de performance énergétique.

TÉMOIGNAGE

« Notre rôle est de sécuriser les familles qui accèdent à la propriété dans l'ancien - cela demande un peu plus de démarches que de faire construire un pavillon clé en main - sur les plans financiers, juridiques et techniques. Après un diagnostic du logement, nous faisons le tour de tous les financements auxquels ils ont droit et nous les aidons à établir leur plan de financement. Nous les accompagnons aussi sur les travaux, entre autres ceux qui concernent les économies d'énergie, en analysant les devis, en effectuant un contrôle en fin de chantier... »

Gilles Devos, directeur de Solidaire pour l'habitat (Soliha)

BIMBY (Build In My Back Yard : construire dans mon jardin)

Une opération de **divisions de propriétés bâties**, pour construire un logement pour ses enfants, réaliser un logement locatif, pour un logement de plain-pied pour ses vieux jours par exemple.

Objectif : lutter contre l'étalement urbain, préserver les terres agricoles et naturelles et favoriser une densification des espaces déjà urbanisés proches des services et des équipements.

Rencontrez les ambassadeurs Bimby dans chaque commune de l'agglomération.

*aide soumise à conditions de ressources.

ACCOMPAGNER LES RÉNOVATIONS

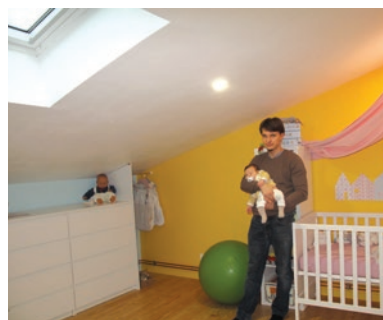
Réussir ma rénov'

Un guichet unique qui propose à tous les particuliers, **sans condition de ressources**, qui souhaitent rénover leur logement un accompagnement professionnel sur les aspects techniques du projet, la compréhension des devis et les différentes aides financières envisageables.

Objectif : augmenter le nombre de rénovations performantes.

 **info:** www.reussirmarenov.fr

TÉMOIGNAGE



« J'ai eu deux rendez-vous gratuits, l'un avec un conseiller énergie, l'autre avec un architecte. Par conséquent, on a pu faire des demandes de devis en sachant de quoi on parlait et en ayant ainsi un contrepoids au discours des professionnels. Réussir ma Rénov' m'a donc permis de me rassurer et de m'aider dans mes choix. Je recommande vivement ce dispositif ! »

Lucas Rouault, habitant du quartier de l'Houmeau, Angoulême



SENSIBILISER AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Ambassadeurs de l'efficacité énergétique

Depuis 2013, GrandAngoulême soutient financièrement le GIP Charente Solidarité qui mène une action de sensibilisation aux économies d'énergies pour un public en précarité énergétique.

2 651 ménages ont été accompagnés sur 5 ans.

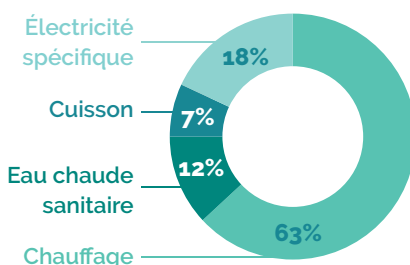
Défi Familles à énergie positive

Des volontaires réunis en équipe accompagnés par leur capitaine font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau, par rapport à l'hiver précédent, en appliquant simplement des éco-gestes. Participer à ce défi permet d'économiser en moyenne 200 euros sur sa facture d'électricité !

Près de 250 foyers ont participé depuis le lancement en 2011. Défi animé par l'espace info énergie.

Bilan région Nouvelle Aquitaine 2017/2018 : 642 familles. 400 000 kwh économisés (soit 33 maisons) 74t de CO2 évitées = 1800 allers/retours Angoulême- Bordeaux

Répartition des usages de l'énergie dans l'habitation en 2010



Source : Ademe, chiffres clés du bâtiment 2011

32%

Les secteurs tertiaire et résidentiel sont responsables de 32% de l'émission des gaz à effet de serre et de 31% des particules fines sur le territoire de GrandAngoulême.

31%

LA PAROLE À ROLAND VEAUX

Vice-Président de GrandAngoulême en charge de la prospective territoriale, du schéma directeur du commerce, du PLH, de l'ADS et du SCoT

« GrandAngoulême accompagne les ménages pour leur permettre de participer à l'effort de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de Gaz à effets de serre du territoire. »

i

Bon à savoir !

Les appareils en veille, nombreux dans nos logements, consomment 24h/24h 7/7jours. Vous pouvez économiser jusqu'à 400kwh (soit près de 56€/an) en éteignant complètement vos appareils, ce qui permet aussi de prolonger leur durée de vie. Branchez-les sur une multiprise avec interrupteur.

FOCUS

GrandAngoulême soutient également les propriétaires bailleurs....

Coup de pouce pour éviter les logements vacants

Une aide financière pour encourager les bailleurs à acquérir et rénover le parc ancien vacant de longue durée (depuis plus de deux ans ou dans un état de dégradation avancée) : 20% du prix de vente du bien plafonné à 20 000 €.

Obligation de rénover les logements et de remettre sur le marché une offre nouvelle de logements familiaux (au moins 50 % des logements de l'immeuble en T3 et plus après rénovation), de ravauder la façade et interdiction de revente sous six ans, sous réserve de remboursement pour éviter la réalisation de plus-value immobilière.

Objectif : réinvestir les centres bourgs dans un souci de performance énergétique.

...et les bailleurs sociaux

- Des aides bonifiées en fonction du niveau de performance atteint pour des constructions neuves.
- Des aides pour la réhabilitation de bâtiments, le niveau de performance énergétique doit atteindre la catégorie C minimum après rénovation.

EXEMPLE

Réhabilitation de l'immeuble au 152 rue de Paris à Angoulême par M. et Mme Blanc



Financement :

Acquisition : 126 500 €
Travaux : 178 270 € TTC
Total : 304 770 €

Aides Travaux :

ANAH : 59 914 €
Ville d'Angoulême : 14 547 €
GrandAngoulême : 14 547 €
Total : 109 008 €

Aides Acquisition :

GrandAngoulême : 20 000 €

EXEMPLE

Améliorer la performance énergétique des logements

Pour favoriser l'amélioration de la performance énergétique du territoire, un objectif de soutien à la réhabilitation énergétique de 225 logements en cinq ans a été fixé dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat portée par la ville d'Angoulême en partenariat avec l'ANAH et GrandAngoulême.

Quelques chiffres sur l'année 2018

2 millions €

L'engagement financier de GrandAngoulême (parc public et parc privé) a été de 2 millions € de subventions.

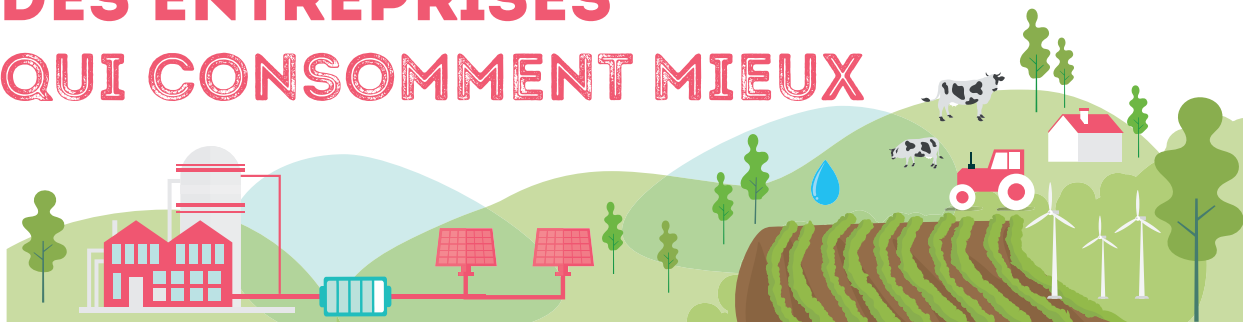
40%

Les projets de rénovation du parc privé soutenus par GrandAngoulême (234 dossiers), l'ANAH et la ville d'Angoulême pour certains, ont permis un gain énergétique moyen de 40%.

(source : SOLIHA Charente)

LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE

DES ENTREPRISES QUI CONSOMMENT MIEUX



Acteurs essentiels du développement et de l'attractivité de notre territoire, les entreprises sont elles aussi sensibilisées à l'obligation de réduire leur empreinte sur l'environnement et d'adopter peu à peu les énergies renouvelables. Pour elles aussi, GrandAngoulême a mis au point des dispositifs d'accompagnement.

○ ○ ○

DES OUTILS POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

TEPos Territoire à Energie Positive

GrandAngoulême, en partenariat avec la CCI Charente et le Pôle des Éco-Industries, accompagne les PME-PMI dans un programme de deux ans, pour réduire leur consommation énergétique de 10% par an : diagnostic énergétique, tableaux de bords et de suivi d'actions, formations et ateliers thématiques.

Quelques chiffres

Fin 2018, sur 20 entreprises accompagnées (GrandAngoulême, Communauté de Communes La Rochefoucauld – Porte du Périgord, Communauté de Communes Tude et Dronne/Horte La Valette).

Économies
d'énergie :
8,5 GWh,
soit la
consommation
de 530
logements.

Économies
financières :
373 K€/an.

Investissement :
2281 K€, soit
un retour sur
investissement
moyen inférieur
à deux ans.

Gaz à effet de
serre évités :
1635 tonnes
/an, soit la
production
d'environ 60
foyers.



Dominique Lasnier : d.lasnier@grandangouleme.fr

TÉMOIGNAGE

« L'économie des énergies étant au cœur des préoccupations de French Desserts, c'est tout naturellement et avec une certaine fierté, que nous avons intégré en 2017 le programme TEPoS, avec le soutien du GrandAngoulême et de la CCI.

Grâce à la mise en place d'un accompagnement personnalisé au sein de notre entreprise et des formations adaptées, nous avons pu mettre en place un récupérateur de chaleur de notre groupe froid et alimenter ainsi en eau chaude tout notre site de production de 2500 m².

Cette action phare nous a permis de réduire nos coûts énergétiques et de diminuer notre impact carbone. »

Nathalie Heuillet • Responsable de Site/Mob FRENCH DESSERTS.
french-desserts.fr



Bon à savoir !

Sur le territoire de GrandAngoulême, les entreprises sont responsables de 14% de la production de gaz à effet de serre.

Eco Défis

GrandAngoulême a initié, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CALITOM et le Pôle Eco Industries, des diagnostics à destination de 40 TPE (Commerçants/artisans) **pour faciliter la maîtrise et la réduction des dépenses liées à l'énergie et à la gestion des déchets.**

SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET CIRCULAIRE

Accompagner l'émergence d'activités nouvelles

et soutenir le développement économique avec l'appel à projet "Innovation & Entrepreneuriat" et ses 135 000 € de dotation. Une bonification pouvant atteindre 5 000 € pour les projets d'économie circulaire/économie sociale et solidaire vient compléter une dotation maximale de 20 000 € par projet (qui peut prendre la forme d'une subvention, d'un accompagnement ou d'un hébergement).

LA PAROLE À MARIE HÉLÈNE PIERRE Vice-Présidente de GrandAngoulême en charge de l'ESS

« La bulle, l'un des lauréats de l'appel à projet 2016, est désormais distribuée sur le territoire de l'agglomération. Cette nouvelle monnaie est un formidable outil pour dynamiser l'économie locale et encourager le lien social. »

TÉMOIGNAGE

Raphaël Guerreiro Boissière, co-gérant de La Drôle d'Épicerie, une épicerie générale où on peut trouver des produits de qualité et sans emballage, mais aussi un café, un atelier, un espace de co-working...

« En plus d'un apport financier bienvenu, notre victoire à l'appel à projet ESS a apporté de la visibilité à notre projet, mais aussi une reconnaissance de son sérieux et de sa viabilité. Cela a permis de débloquent d'autres financements et de fédérer des coopérateurs autour de nous. » facebook.com/ladroledepicerie/

FOCUS

La technopole Eurekatech accompagne l'émergence d'entreprises durables

Pour les projets répondant à des enjeux sociaux ou environnementaux, Eurekatech met à la disposition des entrepreneurs des outils qui leur permettent de se confronter rapidement à la réalité du marché. Tester son produit et répondre au besoin de l'utilisateur final dès le départ est une première phase importante pour dimensionner au mieux le projet.

 eurekatech.fr

TÉMOIGNAGE

LE POTAGER D'À CÔTÉ



Virginie Broncy, le Potager d'à côté, plateforme pour l'achat et la vente de fruits et de légumes locaux et de saison.

« Pendant la période d'incubation de mon projet, j'ai été accompagnée à tous les niveaux de sa création, études de marché, formulation de l'offre, possibilités de financement, contacts... Des rencontres régulières avec un consultant, mais aussi avec d'autres porteurs de projet, m'ont permis de prendre du recul et de me poser les bonnes questions. » lepotagerdacote.fr

...ET UNE AGRICULTURE PLUS RESPONSABLE

ENCOURAGER LES PRATIQUES AGRO ÉCOLOGIQUES

La conversion à l'agriculture biologique

À compter de 2019, GrandAngoulême aide les agriculteurs qui le souhaitent à se convertir en agriculture biologique, dont les effets bénéfiques pour la biodiversité et l'eau sont avérés : toutes les exploitations sur le territoire de l'agglomération peuvent bénéficier d'un **premier diagnostic de conversion individuel**, réalisé en partenariat avec la Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente.

TÉMOIGNAGE

« L'objectif est que les exploitant-es qui passent à l'AB soient sereins quant à leur choix et que les fermes bio soient pérennes économiquement. Suite au diagnostic, des préconisations sont faites à l'agriculteur, il est mis en relation avec des contacts clés (producteurs bio "expérimentés", techniciens, opérateurs économiques...) et accompagné dans la durée. »

Evelyne Bonilla, chargée de développement de l'agriculture biologique M.A.B. 16



L'engagement de la filière viticole du Cognac dans une certification environnementale

Une trentaine de viticulteurs (soit 25 % des surfaces viticoles de l'agglomération) avaient réalisé fin 2018, le diagnostic de leurs pratiques agricoles, première étape de cette démarche, supervisé par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac.

Les journées techniques de formation sur les bonnes pratiques agricoles

À partir de 2019, GrandAngoulême organise également avec plusieurs partenaires des journées techniques de formation sur des fermes à destination des agriculteurs pour favoriser les échanges autour des bonnes pratiques agricoles.



Favoriser l'installation d'agriculteurs avec l'espace test agricole

Dans le but de renouveler les générations, de produire une alimentation diversifiée proche du bassin de vie de 140 000 habitants et d'aider à la création d'activités maraîchères biologiques, GrandAngoulême et ses partenaires*, ont créé **l'espace test agricole**. Ce lieu fonctionne comme une pépinière d'activités afin de permettre à des porteurs de projets de **tester l'activité de maraîchage biologique** avant de créer leur entreprise agricole et de se lancer dans les investissements.

Le site de lancement du dispositif, **en agriculture biologique**, s'étend sur 1ha et comprend six serres de 25x8m, ainsi qu'un terrain dédié à la culture sur butte à La Couronne.

En plus d'expérimenter leur projet maraîcher en condition réelle, les porteurs de projet bénéficient d'un **accompagnement personnalisé et de partenariats pour la commercialisation locale**. Les producteurs accueillis seront encouragés à développer une agriculture respectueuse de l'environnement. Les premiers porteurs de projet sont arrivés en octobre 2018.

*Association Champs du partage, le campus agricole de la Charente (Oisellerie), la SAFER, l'hôpital Camille Claudel, la chambre d'agriculture, le syndicat des maraîchers, la maison de l'agriculture biologique.

TÉMOIGNAGE

« Cet espace test, nous y avons travaillé pendant plusieurs années avec GrandAngoulême et les autres partenaires, pour en définir le fonctionnement, les moyens de production nécessaires... Aujourd'hui, le Champs du partage assure la gestion du site et accompagne les porteurs de projets. Ceux que nous suivons actuellement sont en reconversion professionnelle. Ils ont passé leur Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA), mais ne se sentent pas tout à fait prêts à s'installer. Notre association coordonne tous les partenaires qui les accompagnent, le lycée de l'Oisellerie et la Maison de l'Agriculture Biologique sur la partie technique, mais aussi leurs tuteurs, des agriculteurs en activité qui, en plus de leur expérience professionnelle, les font profiter de leurs connaissances des réseaux, des débouchés... »

Jessica Fournier, animatrice de Champ du Partage, association en charge des porteurs de projets accueillis dans l'espace test. ●



espace test agricole



ALIMENTATION

MANGER MIEUX : UN GESTE POUR LA SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT...



Pour promouvoir une alimentation de qualité, issue des produits locaux de proximité - que l'agglomération soutient par son engagement pour une agriculture agro-écologique - GrandAngoulême s'adresse en priorité aux enfants qui peuvent ainsi bénéficier d'une solide éducation alimentaire mais aussi d'un repas équilibré et de qualité une fois par jour.

○ ○ ○

CÔTÉ ÉCOLIERS... LA CHARTE DU BIEN MANGER À L'ÉCOLE

En 2019, 23 communes* de GrandAngoulême sont signataires de la "Charte du Bien Manger à l'École", mise en place par l'agglomération. Cette **démarche volontaire** s'articule autour de cinq engagements : l'art de cuisiner, l'approvisionnement local et responsable, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éveil alimentaire et la création d'un dialogue serein et constructif dans chaque établissement...

En fonction des besoins des communes, **GrandAngoulême** organise des formations, des temps d'échanges et des groupes de travail pour contribuer à l'amélioration des pratiques : moins de gaspillage, plus d'éducation pendant les temps du repas, amélioration des pratiques de cuisine, intégration de produits de meilleure qualité, diminution de la part des protéines animales au profit des protéines végétales...

*Angoulême, Asnières-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Claix, Dignac, Fléac, Gond-Pontouvre, Jauldes, L'Isle d'Espagnac, La Couronne, Marsac, Mouthiers-sur-Boême, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre, Saint Saturnin, Sireuil, Soyaux, Touvre, Voueil-et-Giget, Voulgézac et St Michel

TÉMOIGNAGE

La formation "Justes cuissons"

« Ce stage nous a permis d'aborder de nouveaux modes de cuisson des aliments, dont la basse température qui permettent d'améliorer leurs apports nutritionnels et leurs qualités organoleptiques. »

Stéphanie Chatelier, responsable du restaurant scolaire de Puymoyen



CÔTÉ ÉTUDIANTS

Parce que ces futurs adultes sont à l'âge où l'on se forge des habitudes alimentaires, GrandAngoulême, le guichet étudiant du Centre Information Jeunesse et les partenaires de la Student Team organisaient au printemps, une **grande enquête sur les habitudes alimentaires des étudiants**. L'objectif était de mettre en place des actions dédiées, après analyse des retours : distributions de paniers de fruits et légumes, cours de cuisine, livre de recettes pour les étudiants, actions événementielles...

TÉMOIGNAGE

« Les résultats de cette enquête, réalisée pendant trois semaines auprès de 250 étudiants, autonomes en termes de logement, sont en cours de traitement. Ils nous permettront de mieux comprendre les habitudes alimentaires des étudiants, leurs besoins, afin d'ajuster les services que nous mettrons en place à la rentrée. »

Anne Desthomas, Centre Information Jeunesse pour la Student Team.



LE MENU GASTRONOMADES TOUS À TABLE

Cette opération initiée en 2012, connaît depuis un succès croissant. En 2018, ce sont **16 000 gastronomes répartis sur le territoire de Grand'Angoulême**, et même au-delà, qui ont pu bénéficier d'un menu conçu par Yves Camdeborde et avec des produits d'origine charentaise. Vingt-sept communes de l'agglomération, ainsi que trois communes extérieures, La crèche des poussins, la communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, les hôpitaux de Confolens et Chateaufort, le centre de soins des Glamots, le Lycée agricole de l'Oisellerie, les 3 restaurants universitaires d'Angoulême, les usines Schneider de l'Isle d'Espagnac et des Agriers, le centre des Impôts, le restaurant de l'Alpha, le Comptoir de Brice et la Cigogne ont participé à l'opération. Cet événement est l'occasion pour les cuisiniers et cuisinières de se retrouver autour d'une même recette, d'avoir un temps en commun pour en discuter et de valoriser leur savoir-faire tout en promouvant l'agriculture du territoire.

TÉMOIGNAGE

« Depuis trois ans maintenant, le rendez-vous des Gastronomades est un moment festif et attendu par les enfants des écoles de Nersac. C'est l'occasion pour moi chaque année de rencontrer un chef de cuisine de renom, les cuisiniers de Grand'Angoulême et des producteurs locaux, d'échanger et d'élaborer un menu à thème, avec des produits du terroir. »

Jean-Bruno Elie, cuisinier et responsable du restaurant scolaire de Nersac.

FOCUS

Des communes attentives à la qualité des assiettes...

Fléac a reçu le trophée REGAL Nouvelle-Aquitaine, catégorie collectivités, récompensant son engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire au sein de la cuisine centrale et de la cuisine satellite des écoles. Parallèlement, les achats de proximité ont augmenté considérablement et la part des produits bios servis aux enfants atteint maintenant 49 %.



Mouthiers a opté pour un approvisionnement local et responsable, des produits frais de saison issus du territoire dont l'origine est maîtrisée. L'alimentation est prise en compte comme un déterminant majeur de santé et les équipes sont formées à de nouvelles pratiques : réduire le gaspillage alimentaire, valoriser les protéines végétales...

La Couronne, attentive aux recommandations du Plan National Nutrition Santé, intègre à ses menus des plats à base de légumineuses et de céréales. La commune est ainsi devenue lauréate du trophée Les Victoires des cantines rebelles 2018, dans la catégorie "Ma cantine prend de la graine" pour la promotion des protéines végétales et la proposition, une fois par semaine d'un menu végétarien. De même, le restaurant communal privilégie les circuits courts en faisant appel à des producteurs locaux et utilise 50 % de produits issus de l'agriculture biologique. ●

BIO DIVERSITÉ

PRÉSERVER
NOTRE PATRIMOINE
ENVIRONNEMENTAL

Le territoire de l'Agglomération possède un patrimoine naturel étonnamment riche et diversifié. Conscient de cet atout de poids, GrandAngoulême souhaite garantir un développement équilibré et harmonieux de l'agglomération et participer activement à la protection de ce précieux environnement et à sa mise en valeur. Cela passe par de multiples actions, dont la gestion écologique de l'eau et un gros travail d'éducation...

○ ○ ○

L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX, UNE GESTION GLOBALE

Eau potable, un équipement plus performant

GrandAngoulême prélève l'eau des **sources de la Touvre** par l'intermédiaire de la station de pompage et de traitement du "Pontil". L'eau est traitée puis distribuée sur une partie des communes de GrandAngoulême par un ensemble de réservoirs.

Les travaux de modernisation actuellement en cours au Pontil permettront de diminuer l'impact de l'usine sur la rivière Touvre, tant en termes de prélèvement qu'en termes de rejets, grâce à l'amélioration de la qualité des effluents rejetés.

Un réseau d'alerte est actuellement mis en place pour **réduire les risques** sur l'introduction de pollution dans les captages.

Assainissement

GrandAngoulême réalise des enquêtes pour rechercher les eaux "parasites" dans le réseau d'eaux usées (eau de pluie), afin **d'améliorer le fonctionnement du réseau**.

Un schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration afin de mieux connaître le patrimoine pour planifier des travaux dans le cadre de l'organisation du service et l'amélioration des traitements.

Grâce à la qualité satisfaisante des boues rejetées par ses stations d'épuration (faible quantité de micro polluants) GrandAngoulême a pu choisir **une filière qui les valorise, en fabriquant du compost** en vue de son épandage agricole.

Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette compétence désormais confiée aux intercommunalités, GrandAngoulême porte une attention particulière aux bassins versants pour **limiter l'érosion et réduire les impacts** sur les milieux aquatiques.



LA PAROLE À DENIS DOLIMONT

Vice-Président de GrandAngoulême en charge des finances et du grand cycle de l'eau

« Garantir une eau potable de qualité et assurer une épuration optimale des eaux usées participe au bon état des eaux, de l'écosystème aquatique mais également des activités économiques et de loisirs. »



UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION AMBITIEUSE À DESTINATION DE TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION

Permettre une éducation à l'environnement accessible à toutes et tous tout au long de la vie est plus que jamais la condition nécessaire à un changement de paradigme en faveur de la transition écologique.

Depuis plus de 20 ans

Même s'il est important d'agir de façon globale pour améliorer notre cadre de vie, tant local que planétaire, c'est au niveau des petits gestes du quotidien que l'on se sent avant tout concerné. Acheter des produits locaux de saisons, limiter l'usage de la voiture, réduire la consommation d'énergie dans son logement... Ces choix ne sont pas innés : **ils passent nécessairement par l'accès à la connaissance et donc par l'éducation.**

L'enjeu est de rendre lisible, compréhensible et accessible à l'ensemble des habitants des 38 communes de l'agglomération cette politique d'éducation à l'environnement. Porté par le service développement durable de Grand'Angoulême, ce travail s'appuie sur la force d'un partenariat à la fois institutionnel et associatif.

Une démarche pédagogique

Des programmes pédagogiques sur l'environnement sont proposés chaque année depuis 1997 aux **écoles et établissements spécialisés** (Instituts médicaux éducatifs, Ulis, Segpa...) de l'agglomération dans le cadre

d'un partenariat privilégié avec l'Inspection Académique et Charente Nature, et autres partenaires (la fédération de pêche, le musée d'Angoulême, l'espace info énergie du CAUE, maisons paysannes de Charente, les petits débrouillards et la fédération de chasse).

Depuis 1997, près de 770 classes et 18 000 élèves ont été sensibilisés par des projets éducatifs menés conjointement par l'enseignant, la classe et les partenaires.

Des sites à découvrir...

Des sites de traitement de Grand'Angoulême, pour un double regard à la fois technique et pédagogique, comme l'Écopôle de Frégeneuil ou le centre de tri des déchets Atrion accueillent en toute sécurité les **citoyens curieux de comprendre comment sont traités les déchets recyclables et les eaux usées.**

Certains sites "naturels" présentant un intérêt patrimonial remarquable, aménagés avec des **sentiers d'interprétation et de découverte.** Sur la période 1999-2018, près de 1450 visites ont été organisées et 32 000 usagers ont pu découvrir ces sites.

Des outils pédagogiques, pour mieux comprendre

Des supports pédagogiques sont mis gracieusement à disposition des scolaires et du grand public, pour qu'ils puissent **mieux comprendre** comment sont prises en compte les problématiques environnementales sur le territoire.

Des actions de sensibilisation

Des actions ponctuelles de sensibilisation du grand public se déroulent **lors de manifestations locales ou de portée nationale**, Forum Sport Santé Environnement, semaine de la Mobilité, Fête de la science, accompagnement de festivals dans une démarche d'éco manifestation...

La force du partenariat

Grâce aux relations privilégiées tissées avec les partenaires locaux, un savoir-faire local reconnu a pu se développer à une large échelle, régulièrement valorisé au niveau régional. Exemple, ce partenariat l'est aussi par sa **volonté d'ouverture** vers de nouvelles structures dans l'objectif d'un enrichissement constant.

 **Vincent Scamps**
v.scamps@grandangoulême.fr



Angoulême propose aux crèches et aux écoles des animations sur le jardinage et le vivant.

TÉMOIGNAGE

« Ce qui est exceptionnel dans le partenariat Grand'Angoulême/Charente Nature, c'est bien sûr sa durée, plus de 20 ans, mais c'est aussi la façon dont ce partenariat a su évoluer. En effet, depuis 2002, au-delà d'un précieux accompagnement financier, l'agglomération est aussi devenue partie prenante de la construction des programmes pédagogiques. »

Pierre Fantin, directeur de Charente Nature.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ POUR GRANDANGOULÊME, C'EST AUSSI...

- Assurer la **préservation des sites**, en prenant en compte la biodiversité et la Trame Verte et Bleue (voir p. 13) dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) arrêté le 11 décembre 2018 (voir p. 13)
- Assurer la **gestion écologique** des sites en travaillant avec les différentes structures gestionnaires : Conservatoire Régional des Espaces Naturels, Ligue de Protection des Oiseaux pour le réseau Natura 2000
- Agir contre les espèces invasives
- Favoriser la **connaissance du patrimoine naturel** grâce à des sentiers d'interprétation et de découverte



- Faciliter la **mise en réseau des communes** dans le cadre de leurs plans d'actions en faveur de la biodiversité issus notamment des Atlas de Biodiversité communale

EXEMPLES

À Champniers, le plan de traitement des espaces publics prévoit une gestion différenciée : zéro phytosanitaire, des plantations avec paillage et fougère broyée, des plantations de haie en bordure de terres agricoles et bien d'autres dispositifs pour préserver l'environnement.



La Couronne a reçu le label "Terre Saine Poitou-Charentes" pour sa gestion différenciée des espaces verts et la suppression des produits phytosanitaires.

Depuis 2011, l'Isle-d'Espagnac est passée aux 100% zéro phyto, reconnue en tant que telle par le label "terre saine 4 papillons".

"Mouthiers, Fête la Biodiversité" : première édition fin avril 2018 de ce festival participatif organisé avec et pour les citoyens : journée d'échanges pour les scolaires, balades naturalistes et contées, expositions, marché de producteurs et d'artisans, projections-débats, concours photos...



FOCUS

Agissez vous aussi pour la biodiversité

- **Ne jetez plus de lingettes dans les toilettes** : elles peuvent entraîner des débordements et des inondations dans le milieu naturel et **favoriser ainsi la pollution des cours d'eau...** C'est aussi dans les cours d'eau que l'on retrouve les déchets jetés dans les caniveaux ou directement dans les bouches avaloirs des trottoirs.

Dans votre jardin

- Plantez des espèces diversifiées adaptées au climat et résistantes aux maladies.
- Aménagez **des espaces favorisant l'accueil de la biodiversité**, hôtel à insectes, pierriers et petits tas de bois.
- Faites une ouverture dans vos palissades ou vos clôtures pour **permettre aux petits animaux comme les hérissons de se déplacer**.
- Installez des nichoirs et ne détruisez pas les nids d'hirondelles.
- Acceptez les "mauvaises" herbes car elles ont aussi leur utilité.
- Évitez de planter des espèces pouvant être invasives comme la Renouée du Japon et de déplacer des espèces d'un milieu à un autre.
- **Soyez curieux** : cherchez à mieux connaître les espèces qui nous entourent et leurs modes de vies, afin de mieux les protéger.



...et n'oubliez pas que plus il y a d'espèces, plus les équilibres écologiques se font d'eux même et assurent une biodiversité durable. ●

DÉCHETS

LES DÉCHETS : LES PRÉVENIR, LES RÉDUIRE ET LES RECYCLER



GrandAngoulême mène depuis 1996 une politique volontaire et innovante de prévention des déchets : sensibilisation et éducation des jeunes publics et de leurs parents, promotion des pratiques vertueuses. Depuis le lancement de la collecte sélective en 2000, les tonnages d'emballages recyclables et de papiers n'ont cessé de progresser et le tri n'a cessé de se perfectionner. Pourtant, près d'un emballage sur deux est encore jeté dans les sacs noirs et ne peut être valorisé. À chacun de nous d'agir. Toutes les actions, même les plus quotidiennes, ont de la valeur.

○ ○ ○

PRÉVENTION : COMMENT RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Un STOP PUB sur la boîte aux lettres

72 kg par boîte aux lettres et par an de déchets d'imprimés publicitaires seront ainsi évités, et vous pourrez vous tenir au courant des offres promotionnelles **sur internet ou dans votre magasin.**

📍 Pour vous procurer un STOP PUB : votre mairie ou : service-dm@grandangouleme.fr



Boire l'eau du robinet

Chacun d'entre nous peut éviter **plus de 350 bouteilles vides par an** et économiser près de 240 € par personne.



Composter ses déchets

Les déchets compostables représentent à eux seuls 49 % des sacs noirs (source : caractérisation locale des OMR 2018, BE Verdicité), soit presque un bac sur deux présentés à la collecte.

43% des personnes habitant en pavillon sur le territoire de GrandAngoulême pratiquent le **compostage individuel**, soit près de 2 500 tonnes de déchets évités chaque année, 108 kg/hab./an. Pour ceux qui n'ont pas de jardin, GrandAngoulême développe en ce moment même un ambitieux programme de "Compostage Public", afin de fournir à chaque citoyen une solution de traitement par compostage de ses biodéchets.

📍 service-dm@grandangouleme.fr



Lutter contre le gaspillage alimentaire

Les sacs noirs sont aujourd'hui composés à 17% de restes alimentaires consommables, soit 35 kg/hab./an, soit une valeur estimée de plus de 400€ par personne et par an.



Boire l'eau du robinet



lutter contre le gaspillage alimentaire

= 2 600€ ÉCONOMISÉS

estimation moyenne sur l'année pour une famille de 4 personnes



Donner et réutiliser

GrandAngoulême met à la disposition de tous un **Espace Réemploi**, à la déchèterie de La Couronne, qui permet d'augmenter la durée de vie des objets et de les remettre en circulation. Emmaüs-Angoulême (www.emmaus-angoulême.com) et Cyclofficine (www.cyclofficinedangoulême.org), partenaires de cette opération, assurent la revente à bas coûts des objets récupérés. En 2018, ce sont **plus de 120 tonnes d'objets** qui ont ainsi été remises en circulation et donc détournées du circuit des déchets.



LA PAROLE À YANNICK PERONNET

Vice-Président de GrandAngoulême en charge de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets.

« Le service des déchets ménagers intervient aujourd'hui comme "conseil" et "catalyseur" des actions individuelles de chacun d'entre nous, pour parvenir à ringardiser le sens du mot "déchets". »

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT....

ATRION, un centre de tri à la pointe de la technologie

Ce centre de tri départemental de dernière génération, cofinancé par GrandAngoulême et Calitom a vu le jour en 2015 à Mornac. Il est doté de dispositifs de tri optiques afin de **traiter plus efficacement l'ensemble des collectes sélectives** du département et maintenant de départements limitrophes.

Depuis 2016, les emballages en plastique souple peuvent y être triés et depuis fin 2018, les petits emballages aluminium.

Un nouveau mode de collecte sélective

Les habitants des 38 communes de GrandAngoulême sont désormais équipés de **45 000 bacs individuels jaunes**, ce qui permet de supprimer près de 100 tonnes de déchets par an (poids des sacs jaunes vides).

Un gros travail de sensibilisation

En plus de veiller à trier toujours plus d'emballages, GrandAngoulême met tout en œuvre pour **sensibiliser tous les publics sur les évolutions des consignes de tri** : animations scolaires, visites d'ATRION, participation à des événements tels que Forum Sport Santé Environnement, Musiques Métisses,...

Quelques chiffres

43 000 tonnes d'emballages et papiers sont triés et conditionnés sur le site d'ATRION, dont environ **8 500 tonnes** provenant de GrandAngoulême.



Le saviez-vous ?

50 % du plastique produit est à usage unique (gobelet, paille, assiettes et couverts jetables...). La production mondiale de plastique est en constante augmentation (322 millions de tonnes par an).

À partir du 1^{er} janvier 2020, la vaisselle jetable en plastique sera interdite. Seule pourra être vendue ou distribuée gratuitement, en vente à emporter ou en consommation sur place, la vaisselle jetable compostable en compostage domestique et constituée pour tout ou partie de matières biosourcées.

On estime que, chaque minute, 80 à 120 tonnes de déchets dont une grande partie sont des matières plastiques, finissent dans les océans alimentant la plus grande décharge de déchets au monde, "le septième continent". ●



N° Vert du service Déchets Ménagers :
0800 77 99 20
www.pluspropremaville.fr
www.facebook.com/pluspropremaville16
www.trionsplusfort16.com

En avant-première : Plans, horaires, itinéraires
DU NOUVEAU RÉSEAU MÖBIUS DE LA RENTRÉE

infos TOUR



Élodie
de Ruelle
Utilisatrice
du bus

Élodie, utilisatrice du bus,
vous invite
à venir découvrir
les nouveautés
du réseau Möbius
lors du passage
du Möbius Infos Tour
près de chez vous.



OZÉ design Angoulême ©Francis Salier Photographie

ANGOULÊME Les Agriers rue G. Pascaud
Mardi 11 juin de 10h à 15h

LA COURONNE Champ de Foire
Mercredi 12 juin de 9h à 12h

L'ISLE D'ESPAGNAC Place F. Mitterrand
Samedi 15 juin de 9h à 12h

ANGOULÊME Victor Hugo
Mercredi 19 juin de 9h à 12h

NERSAC Mairie
Jeudi 20 juin de 9h à 12h

ANGOULÊME Galerie Leclerc
Vendredi 21 juin de 9h à 12h

FLÉAC Esplanade Markbreit
Samedi 22 juin de 9h à 12h

SOYAUX Galerie Carrefour
Mardi 25 juin de 9h à 12h

RUELLE Place St Jacques
Jeudi 27 juin de 9h à 12h

ANGOULÊME Bourgines
Vendredi 28 juin de 9h à 12h

SAINT-YRIEIX Place des Rochers
Samedi 29 juin de 9h à 12h

ANGOULÊME Place Mulac
Lundi 1^{er} juillet de 15h à 18h

ANGOULÊME Plein Sud
Mardi 02 juillet de 9h à 12h

ANGOULÊME Champ de Mars
Mercredi 03 juillet de 13h à 17h

LINARS Parking Intermarché
Jeudi 04 juillet de 9h à 12h

CHAMPNIERS Galerie Géant Casino
Jeudi 11 juillet de 9h à 12h

LA COURONNE Galerie Auchan
Samedi 13 juillet de 9h à 12h

ANGOULÊME Grande-Garenne
Lundi 15 juillet de 9h à 12h

 **D'INFOS**
sur stga.fr